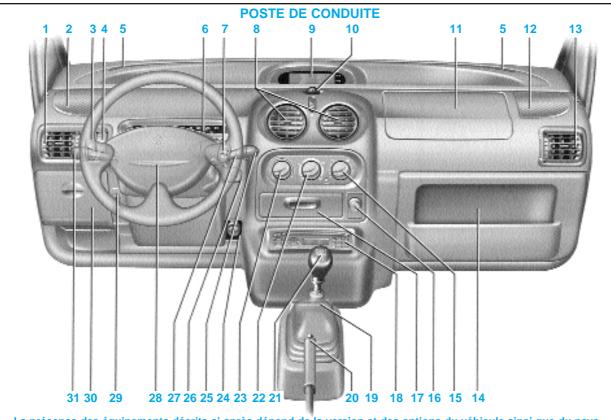
CONSEILS PRATIQUES



- La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays.
- Aérateur latéral gauche.
- 2 Emplacement pour haut-parleur gauche.
- Contacteur de dégivrage de lunette arrière.
- 4 Contacteur des feux de brouillard avant et arrière.
- 5 Désembueur de pare-brise.
- 6 Barrette témoins.
- 7 Commandes à distance radio.
- 8 Aérateurs centraux.
- 9 Module d'affichage.
- 10 Contacteur de feux de détresse.
- 11 Vide-poches ou emplacement Airbag (coussin gonflable) passager.
- 12 Emplacement pour haut-parleur droit.

- 13 Aérateur latéral droit.
- 14 Boîte à gants ou vide-poches passager.
- 15 Bouton de commande de vitesse de ventilation.
- 16 Allume-cigares.
- 17 Cendrier.
- 18 Emplacement radio ou vide-poches.
- 19 Bac range-monnaie.
- 20 Frein à main.
- 21 Levier de vitesses.
- 22 Bouton de commande de distribution d'air.
- 23 Bouton de commande de chauffage.
- 24 Commande d'ouverture de capot.
- 25 Bouton de commande du module d'affichage.

- 26 Contacteur de démarrage.
- 27 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière.
- 28 Emplacement Airbag (coussin gonflable) conducteur.
- 29 Commande de réglage électrique de la hauteur des faisceaux.
- 30 Boîte à gants conducteur et accès fusible.
- 31 Manette des feux indicateurs de direction, d'avertisseur, d'éclairage des feux.

TABLEAU DE BORD



Barrette témoins A sur planche de bord.

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

Ces témoins vous imposent un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.















Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin des projecteurs antibrouillard avant



Non utilisé



Témoin de contrôle des gaz d'échappement

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous trois secondes.

- s'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant Renault :
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusquà disparition du clignotement. Consultez au plus tôt votre Représentant Renault.



Témoin de charge de la batterie

Il doit s'éteindre dès que le moteur tourne ; s'il s'allume sur route, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites vérifier le circuit.



Témoin des feux indicateurs de direction droit et gauche



Témoin de désembuage de lunette arrière



Témoin d'oubli de verrouillage de la ceinture conducteur



Témoin système antidémarrage

Il assure plusieurs fonctions, reportez-vous en chapitre «Système antidémarrage».



Témoin de défaillance électronique

Il clignote à la mise sous contact (moteur non tournant), reste fixe pendant quelques secondes puis s'éteint.

S'il s'allume en roulant cela peut indiquer une défaillance du calculateur d'injection ou de la boîte de vitesses automatique.



Non utilisé



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume contact mis et s'éteint sous 3 secondes. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du svstème d'antiblocage des roues, le système de freinage est alors assuré comme sur une voiture non équipée du système ABS. Consultez rapidement votre Représentant Renault.



Témoin d'Airbag (coussin gonflable)

Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il clignote, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt votre Représentant Renault.



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

S'il s'allume, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes. La température doit s'abaisser et le témoin s'éteindre sinon arrêtez le moteur, vérifiez le liquide de refroidissement (après l'avoir laissé refroidir), vérifiez les courroies. Faites appel à un Représentant Renault si nécessaire.



Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume au freinage, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ; il peut être dangereux de continuer à rouler, faites appel à un Représentant Renault.



Témoin de pression d'huile Il s'éteint dès que le moteur tourne ; s'il s'allume sur route,

arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, faites appel à un Représentant Renault.



Témoin de direction à assistance variable

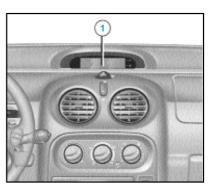
Il s'éteint dès que le moteur tourne. S'il s'allume en roulant, cela indique une défaillance du système, consultez au plus tôt un Représentant Renault.

MODULE D'AFFICHAGE

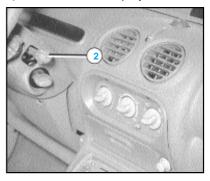
1 Afficheur

L'intensité lumineuse diminue lors de l'allumage des feux.

2 Touche de sélection de l'affichage Les informations suivantes défilent pas à pas par pressions successives sur la touche 2 :



- a) Affichage de l'heure.
- b) Totalisateur kilométrique général.
- c) Totalisateur kilométrique journalier.



a) Contact mis.



b) Pression sur 2.



Affichage de l'heure

Réglage des heures par pression sur le bouton H.

Réglage des minutes par pression sur le bouton M.

Totalisateur kilométrique général
 Affichage de la distance parcourue
 (en km) depuis la mise en service
 du véhicule.

c) Pression sur 2.



VÉHICULE ROULANT





 Totalisateur kilométrique journalier Distance parcourue depuis la dernière mise à zéro du totalisateur. La remise à zéro du totalisateur journalier s'effectue par pression continue sur la touche 2 plus de deux secondes.

Les chiffres clignotent puis l'indicateur affiche ${\bf 0.0~km}.$

- Affichage de la vitesse (en km/h).
- Barre-graphe niveau carburant : Indication du niveau, visualisée par une série de barres verticales.

Niveau mini carburant :

Entre 5 et 8 litres de carburant restant, un point lumineux orange s'allume au-dessus du témoin de carburant.

Faites le plein dès que possible.

Attention à la panne de carburant.

Nota: pour assurer une bonne prise en compte du barre-graphe lors d'un remplissage en carburant, coupez le contact.



En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la

montre et le totalisateur journalier perdent leurs sens.

Il convient d'effectuer une mise à l'heure. Nous vous conseillons de ne pas effectuer de correction en roulant.

Remarques importantes

SYSTÈME ANTIBLOCAGE DES ROUES (ABS)

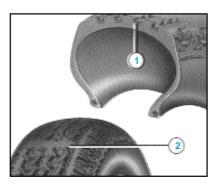
Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle du véhicule sont les deux objectifs essentiels. Cependant, selon la nature du sol, les conditions atmosphériques et vos réactions, les dangers liés à la perte d'adhérence existent : blocage des roues et perte de la direction. Pour éviter ces risques vous disposez du système d'antiblocage des roues (ABS).

L'apport en sécurité tient dans ce que le dispositif de régulation du freinage évite le blocage des roues, même à l'occasion d'un coup de frein violent mal dosé, et permet de garder le pouvoir de diriger le véhicule et ainsi de conserver la maîtrise de sa trajectoire. Dans ces conditions des manoeuvres d'évitement d'un obstacle par contournement, tout en freinant, sont alors parfaitement possibles. De plus, ces conditions permettent d'optimiser les distances d'arrêt notamment quand l'adhérence devient précaire (sol mouillé, glissant, revê-

tement hétérogène).

S'il permet cette optimisation, le système ABS ne permet en aucun cas d'augmenter les performances qui sont physiquement liées aux conditions locales d'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence habituelles doivent donc toujours être impérativement respectées (distances entre les véhicules etc.). En effet, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. Ces manifestations sensitives vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneumatiques et le sol et que votre conduite devra être adaptée à l'état de la chaussée.



PNEUMATIQUES

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques comportent des témoins d'usure 1 qui sont constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossagestémoins, ceux-ci deviennent visibles 2 : il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.

Des incidents de conduite, tels que «coups de trottoir», risquent d'endommager les pneumatiques et entrainent également des déréglages du train avant.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particu-

lièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.

SYSTÈME DE COUPURE CARBURANT EN CAS DE CHOC VIOLENT

Votre véhicule est équipé d'un système de coupure de carburant par inertie en cas de choc violent.

Ce système est prévu pour se désarmer et ainsi isoler le circuit d'alimentation en carburant lors d'un fort impact.



Réarmement du système

Si les conditions de remise en fonctionnement du circuit d'alimentation sont réunies (pas de fuite de carburant...), appuyez sur le bouton 1 pour réarmer le système.

Entretien

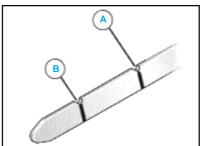
NIVEAU HUILE MOTEUR

Un moteur consomme normalement de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est parfois normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1000 km, consultez votre Représentant Renault.

Lecture du niveau d'huile

Pour être valable la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

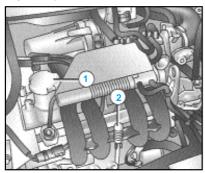


- Lecture du niveau à la jauge

- sortez la jauge,
- essuyez la jauge avec un chiffon propre et non pelucheux.
- enfoncez la jauge jusqu'en butée,
- sortez la jauge de nouveau,
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du «mini» B ni dépasser le «maxi» A.

Appoint/remplissage

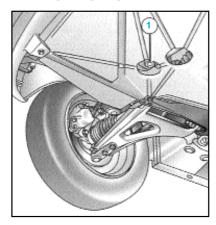
Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).



- dévissez le bouchon 1,
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le «mini» et le «maxi» de la jauge 2 est de 1,5 à 2 litres suivant moteur),
- attendez 2 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile,
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge 2 (comme expliqué précédemment).

Ne dépassez pas le niveau «maxi» et n'oubliez pas de remettre le bouchon 1.

VIDANGE MOTEUR



Bouchon 1 Faites des vidanges plus rapprochées en

cas d'utilisation intensive.

Capacité moyenne de vidange (Filtre à

huile compris): 4,0 litres. Filtre à huile

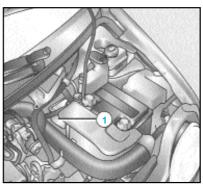
Le filtre doit être remplacé périodiquement (consultez le carnet d'entretien de votre véhicule).

Après la vidange, n'oubliez pas de remettre le bouchon 1 de carter d'huile.

NIVEAUX

Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.



Niveau 1

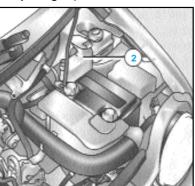
Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte **«MINI»**.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Réservoir lave-vitres

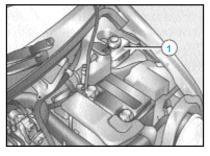
Remplissage: par le bouchon 2.



Liquide: eau + produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs : pour orienter le gicleur du lave-vitre, faites pivoter la petite sphère à l'aide d'une épingle.

Liquide de refroidissement



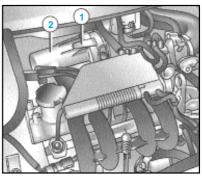
Niveau

Le niveau à froid doit se situer entre les repères «MINI» et «MAXI» indiqués sur le vase d'expansion 1.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère «**MINI**».

Capacité moyenne de vidange (pour information) : 5,0 litres.

FILTRE À AIR (remplacement de l'élément filtrant)



Pour sortir l'élément filtrant

Déclipsez la languette 1 puis faites tourner légèrement le couvercle 2 dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Ramenez le couvercle au-dessus du moteur sans chercher à le sortir du compartiment moteur.

Changez l'élément filtrant puis remontez le couvercle.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE

Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion très performantes, il ne demeure pas moins soumis à l'action :

- d'agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

- d'actions abrasives

poussière atmosphérique et sable ramenés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...

- des incidents de circulation

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Laver la voiture en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Gratter la boue ou des salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.
- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
- Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver la voiture et particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.
- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : intérieur de la trappe à carburant, toit ouvrant...) et plastiques extérieurs peints (ex. : parechocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

Ce qu'il faut faire

- Laver fréquemment votre voiture, avec des shampooings sélectionnés par nos services et en rinçant abondamment au jet surtout les passages de roues et le dessous de caisse pour éliminer :
- les retombées résineuses sous les arbres ou les pollutions industrielles,
- la fiente d'oiseaux qui contient des produits chimiques qui ont une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture; Il est impératile de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage,
- le sel, dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus,
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.
- Respecter l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter d'abîmer votre peinture.
- Effectuer ou faire effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.
- Dans le cas où votre véhicule bénéficie de la garantie anticorrosion Renault, ne pas oublier les visites périodiques. Reportez-vous au carnet d'entretien.
- Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules, (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).
- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitre, l'antenne radio.

- Déposez les fouets d'antenne autoradio et radiotéléphone (si le véhicule en possède un).
- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos services techniques.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'eau savonneuse (éventuellement tiède) à base de :

- savon naturel,

- savon liquide pour vaisselle (0,5 % de savon pour 99,5 % d'eau).

Rincez avec un chiffon doux humide.

Particularités

 Vitres d'instrumentation (ex. : tableau de bord, montre, afficheur radio..).
 Utilisez un chiffon doux ou du coton.
 Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

Ceintures de sécurité

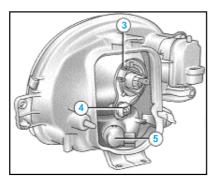
Elles doivent être tenues propres. Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (Renault Boutique) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détersifs ou teinture est à proscrire.

Remplacement des lampes et fusibles

FEUX AVANT

PROJECTEUR



Déposez le cadre plastique en appuyant sur la languette supérieure.

Déposez le connecteur.

Dégrafez le ressort 3 et sortez la lampe.

Ne touchez pas le verre d'une lampe à iode. Tenez-la par son culot.

Une fois les lampes changées veillez à bien repositionner le cache.

Type de lampe à iode : H4 60/55 W.

Feux de position avant

Déposez le cache plastique. Sortez le porte-lampe 4 pour atteindre la lampe

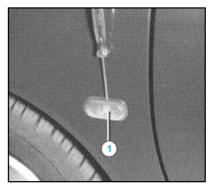
Type de lampe : W 5 W.

Feu indicateur de direction avant

Tournez d'un quart de tour le portelampe 5 et sortez la lampe.

Type de lampe : lampe orange PY 21 W.

RÉPÉTITEURS LATÉRAUX

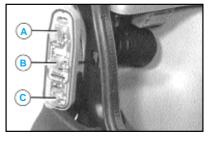


Déclipsez le répétiteur 1 (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

Tournez d'un quart de tour le portelampe et sortez la lampe.

Type de lampe : W 5 W.

FEUX ARRIÈRE



Par l'intérieur du coffre déposez les deux molettes de fixation et extrayez de l'extérieur le feu arrière.

Dégagez le connecteur en soulevant la languette.

Séparez ensuite le porte-lampes du feu arrière en le tirant.

Types de lampe :

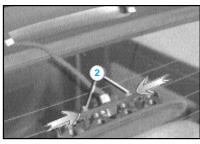
- A Feu de position et de stop Lampe poire à ergots deux filaments P 21/5 W.
- B Feu indicateur de direction Lampe poire à ergots P 21 W.
- C Feu de recul (côté droit).
 Feu de brouillard (côté gauche).
 Lampe poire à ergots P 21 W.

Éclaireur de plaque d'immatriculation

Dégagez le porte-lampe (à l'aide d'un outil type tournevis plat). Déclipsez le diffuseur du porte-lampe pour atteindre la lampe.

Type de lampe : W 5 W.

Troisième feu de stop



Déposez le feu après avoir enlevé de l'extérieur les deux vis.

Retirez le porte-lampes en pressant les languettes 2.

Type de lampe : W 5 W.

ÉCLAIREURS INTÉRIEURS

Plafonnier

Quelle que soit la version (avec ou sans télécommande d'ouverture des portes) déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le diffuseur.

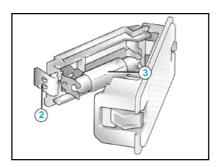


Dégagez la lampe 2. Type de lampe : navette 5 ou 7 W.

Éclaireur de coffre

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.

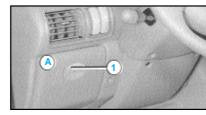
Déconnectez l'éclaireur.



Appuyez sur la languette 2 pour dégager le diffuseur et accéder à la lampe 3.

Type de lampe : navette 7 W.

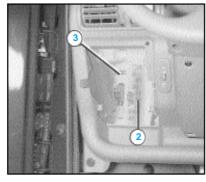
FUSIBLES



Compartiment à fusibles 2

En cas de non fonctionnement d'un appareil électrique avant toute recherche vérifiez l'état des fusibles.

Assurez-vous également que les fiches de raccord de l'appareil en cause soient correctement branchées, En cas de court-circuit, dévissez l'écrou à oreilles qui coiffe l'une des bornes de la batterie pour l'isoler.



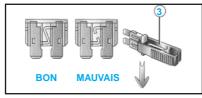
Abaissez à fond le couvercle du videpoches A par la poignée 1 et enlevez ce dernier.

Pour repérer les fusibles, aidez-vous du plan d'affectation des fusibles gravé au dos du vide-poches (détaillé en page ci-contre).

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Attention:

- Vérifiez le fusible concerné et remplacezle, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.
- Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Déposez le fusible à l'aide de la pince 3.

Pour le sortir de la pince, faites-le glisser dans le sens de la flèche.

Affectation des fusibles

 (la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule).

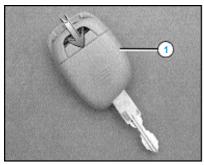
Symbole	Affectation
36	Motoventilateur de refroidissement moteur.
\Box	Essuie-lunette arrière.
Mi	Prétensionneurs/Airbag/ Antidémarrage.
v	Radio.
222	Lunette arrière dégivrante.
INJECT	Injection.
\Re	Motoventilateur de chauffage.
5TOP	Feux de stop/ centrale clignotante.
P	Essuie-lave vitre avant.
∌D	Feux de brouillard avant.
((()	A.B.S.
2	Allume cigares/ feux de marche arrière.
1	Feu de route gauche.
≣D	Feu de route droit.
WD.	Feu de croisement gauche.
	Feu de croisement droit.
Œ.	Feu de position gauche.
0	Feu de position droit.
фф	Indicateurs de direction/ signal de détresse.
Ď	Avertisseur sonore/ Antidémarrage.
D.	Éclaireurs intérieurs.
	Direction assistée variable.
Ø≢	Feu de brouillard arrière.
魯	Condamnation électrique des portes/ Rétroviseurs électriques.
(#)	Système «Easy»/ Transmission automatique.

TÉLÉCOMMANDE DE VERROUILLAGE DES PORTES

Accès à la pile

Faites glisser le couvercle de la télécommande 1.

Lève-vitres électrique.



Remplacez la pile en respectant la polarité gravée sur le couvercle.

Utilisez une pile de type :

CR 2016 3 V.

La durée de la pile est de deux ans environ. Un temps d'une seconde est nécessaire entre deux actions de verrouillage et de déverrouillage.

PROCÉDURE D'INTRODUCTION DU CODE DE DÉPANNAGE DU SYSTÈME ANTIDEMARRAGE

En cas de panne de la télécommande, il est impératif de faire appel à un Représentant Renault qui, après vérifications d'usage, vous donnera le code de dépannage du système. Ce code étant confidentiel, il est fortement conseillé de le conserver dans vos papiers personnels.

La validité du code est temporaire : elle s'annulera après chaque coupure de contact supérieure à 10 minutes, il vous faudra alors rentrer à chaque fois le code de la façon suivante :

Contact mis

- A exercez une pression continue sur le bouton 1. Le témoin 2 s'éteint puis commence à clignoter;
- B comptez un nombre de clignotements égal au premier chiffre du code et relâchez la pression dès le nombre obtenu.

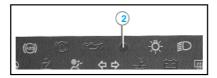
Le fait de relâcher la pression valide le premier chiffre. Recommencez les opérations A et B pour introduire successivement les trois autres chiffres du code.

A l'issue de l'introduction du dernier chiffre,



si le code est bon, le démarrage moteur est possible (si vous redémarrez dans les 10 minutes suivant la coupure de contact, le témoin 2 s'allumera quelques secondes puis s'éteindra, puis se rallumera environ 30 secondes, ceci pour vous rappeler que vous êtes en situation de dépannage).

Si le code est erroné, le témoin 2 se remet à clignoter et le démarrage moteur est impossible.





 Si vous vous apercevez d'une erreur dans la validation d'un chiffre, vous pouvez annuler l'introduction du code en

coupant le contact.

Ensuite, remettez le contact puis recommencez depuis le début les opérations décrites ci-dessus.

- Vous avez droit à trois essais pour introduire le code après quoi vous devrez attendre jusqu'à 15 minutes, contact mis, puis recommencer pour trois essais et ainsi de suite...
- Cette procédure de dépannage est temporaire : allez au plus tôt chez votre Représentant Renault.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE

Véhicule équipé d'une télécommande de verrouillage des portes.

Il interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la clé codée contacteur-démarreur du véhicule.



Mise en route automatique de la protection du véhicule par le système antidémarrage.

Celle-ci sera visualisée par le clignotement du témoin 1.

Il sera alors nécessaire de fermer puis ouvrir les portes avec la télécommande pour pouvoir démarrer le moteur.



Principe de fonctionnement

Lors de l'ouverture des portes avec la télécommande, le signal infrarouge codé est identifié par le véhicule et autorise le démarrage moteur.

A la mise sous contact, le témoin 1 s'allume pendant quelques secondes puis s'éteint; le véhicule a reconnu le code et le démarrage est donc possible.

Après fermeture des portes avec la télécommande, même si l'on introduit la clé dans le contacteur, le démarrage du véhicule ne sera pas autorisé: le témoin 1 clignotera indéfiniment.

Témoins liés au système anti-démarrage Témoin 1, il assure deux fonctions :

- Témoin de protection du véhicule : Après coupure du contact et verrouillage des portes par la télécommande, le témoin 1 clignote en permanence pour signaler que le véhicule est protégé par un système antidémarrage.
- -Témoin de fonctionnement du système antidémarrage : Après ouverture des portes par la télécommande et mise sous contact du véhicule, le témoin 1 s'allume fixe durant quelques secondes puis s'éteint. Vous pouvez démarrer.

Situations exceptionnelles

- En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie déchargée, fusible rompu...), il sera nécessaire de décondamner les portes avec la télécommande pour pouvoir démarrer le moteur.
- En cas de démarrage par grand froid (température inférieure à -20°C)
 Afin de faciliter les démarrages, maintenez la mise sous contact quelques secondes avant de démarrer le moteur.
- En cas de défaillance de votre télécommande, utilisez le second boîtier de télécommande (livré avec le véhicule).
 Si vous ne pouvez disposer de celui-ci, faites appel impérativement à un Représentant Renault qui est seul habilité à dépanner le système anti-démarrage.

Le Représentant Renault vous donnera, après vérifications d'usage, le code de dépannage du système. Il vous faudra alors suivre la procédure de dépannage temporaire que vous trouverez au paragraphe «Procédure d'introduction du code de dépannage du système antidémarrage».



Assurez-vous d'avoir toujours des piles en bon état, leur durée de vie est d'environ deux ans.

Cas particulier des véhicules équipés du système anti-démarrage avec télécommande.

- En cas de remplacement d'une télécommande, il sera nécessaire de conduire le véhicule chez votre Représentant Renault car il y a nécessité d'avoir le véhicule avec ses deux télécommandes pour initialiser l'ensemble.
- Impossibilité d'utiliser plus de deux télécommandes pour un véhicule.

Véhicule non équipé d'une télécommande de verouillage des portes



Principe de fonctionnement

Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après avoir retiré la clé du contacteur-démarreur. A la mise sous contact, le témoin 1 s'allume fixe durant quelques secondes puis s'éteint.

Le véhicule a reconnu le code et le démarrage est donc possible.

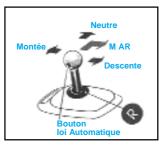
Si le code de la clé contacteur-démarreur n'est pas reconnu par le véhicule, le témoin 1 clignote indéfiniment, le véhicule ne peut pas démarrer.

- Témoin de fonctionnement du système : A la mise sous contact, le témoin 1 s'allume fixe durant environ trois secondes, puis s'éteint. Vous pouvez démarrer le moteur.
- Témoin de protection du véhicule : Quelques secondes après la coupure de contact le témoin 1 clignote en permanence. Le véhicule ne sera protégé qu'après avoir retiré la clé du contacteur-démarreur.
- Témoin d'anomalie de fonctionnement : Après la mise sous contact, si le témoin 1 continue à clignoter ou reste allumé fixe cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.

Boîte de vitesse robotisée «Quickshift 5»

Fonctionnement et utilisation

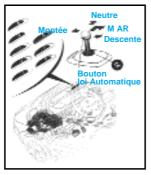
La commande habitacle



- Commande de vitesses (au plancher).
- le levier de type «Joy-Stick» n'a qu'une seule position stable.
- toutes les ac-tions sur le levier sont des «impulsions» à partir de cette position stable.
- il n'y a pas de position «parking».
- Bouton «Mode Automatique».
 (placé sur la partie infêrieure du pommeau).
- une simple impulsion permet de passer du mode automatique au mode manuel impulsionnel (et réciproquement).
- L'affichage.
- le rapport engagé (1, 2, ..., 5, N, R) ainsi que le mode automatique (A) sont affichés sur le côté droit de l'afficheur central du tableau de bord.
- le témoin de marche arrière est une diode qui figure sur le pontet du levier de vitesses.

Principes d'utilisation

DÉMARRAGE



- tourner la clé en position «Contact».
- sélectionner le Neutre (impulsion à droite sur le levier de vitesses) avec le pied sur le frein. Vérifier que «N» apparaît sur l'afficheur.
- tourner la clé en position démarrage et démarrer le moteur sans accélérer (pied toujours sur le frein).
- laisser tourner le moteur au ralenti (sans accélérer) quelques secondes (initialisation des calculateurs moteur et boîte et du papillon motorisé).

Nota: Si un autre rapport que «N» est affiché, on ne peut pas démarrer/ engager un rapport tant que la pédale de frein n'est pas enfoncée (même si le frein à main est serré).

Conseil : Pour simplifier, toujours enfoncer la pédale de frein avant de mettre le contact pour pouvoir démarrer en toutes circonstances.

MARCHE AVANT (À L'ARRÊT, MOTEUR TOURNANT)

- Pied sur le frein, pour engager la première, donner une impulsion vers l'avant sur le levier de vitesses. «A» s'affiche au tableau de bord (le mode automatique est actif par défaut).
- Relâcher le frein et accélérer pour démarrer.
- Pour rouler en mode manuel impulsionnel dès le démarrage, donner une seconde impulsion vers l'avant sur le levier.

Nota: La Boîte Quickshift 5 propose un rampage sur le plat sans accélérer (aide aux manœuvres de parking).

MARCHE ARRIÈRE (À L'ARRÊT, MOTEUR TOURNANT)

- Pied sur le frein, pour engager la marche arrière, donner une impulsion vers la droite et vers l'arrière sur le levier de vitesses puis relâcher le levier («R» sur l'afficheur).
- Relâcher le fréin et accélérer pour démarrer.
- La Boîte Quickshift 5 propose un rampage sur le plat sans accélérer.
- La sélection de la marche arrière ne fait pas sortir du mode automatique s'il est sélectionné.

MODE AUTOMATIQUE

- Le mode Automatique est le mode sélectionné par le système au démarrage

- moteur, c'est-à-dire qu'à chaque actionnement de la clé de contact sur le démarreur, le système entre toujours dans le mode automatique.
- En mode automatique, la boîte Quickshift 5 s'utilise comme une boîte automatique : le conducteur contrôle le véhicule par le biais de l'accélérateur et du frein et n'utilise le levier de vitesse que pour la marche arrière.
- La boîte Quickshift 5 n'a pas de position «parking». La fonction «N» correspond au point mort. Si vous repassez en position «N» (impulsion vers la droite) moteur tournant (arrêt à un feu par exemple), il faudra enfoncer la pédale de frein avant de pouvoir relancer le véhicule. Sinon, vous ne pouvez pas engager de rapport.
- En mode automatique, le calculateur boîte auto-adapte les changements de rapports en fonction du style de conduite et du profil de la route, grâce à un superviseur «logique floue». Les informations prises en compte sont :
- la position de la pédale d'accélérateur,
- la vitesse d'écrasement ou de relâchement de la pédale d'accélérateur,
- la vitesse du véhicule.
- l'accélération et la décélération du véhicule.
- l'action sur la pédale de frein.
- Une action sur le levier (montée ou descente de rapport) ou une impulsion sur le bouton «Auto» sous le levier de vitesses fera basculer le système sur le mode manuel impulsionnel.

MODE MANUEL IMPULSIONNEL

- Pour monter les rapports, il suffit de donner une impulsion sur le levier vers l'avant, sans relâcher le pied de la pédale d'accélérateur.
- Pour descendre les rapports, il suffit de donner une impulsion sur le levier vers l'arrière, sans relâcher le pied de l'accélérateur.
- Deux impulsions successives vers l'avant permettent de monter 2 rapports à la fois (si pas de limitation sous-régime).
- Deux impulsions successives vers l'arrière permettent de rétrograder 2 rapports à la fois (si pas de limitation sur-régime).
- Une impulsion sur le bouton «Auto» sous le pommeau de levier de vitesses fera basculer le système sur le mode automatique.

Nota:

- Les rétrogradages qui généreraient un sur-régime sur le moteur sont interdits.
- Les montées de rapport qui généreraient un sous-régime moteur sont interdites.
- En décélération, pied levé, les rapports descendent automatiquement aux seuils de sous-régime, pour éviter le bourdonnement et le calage. La première passe automatiquement en dessous de 10 km/h, ce qui permet de redémarrer en 1^{tero} après un arrêt au feu rouge par exemple.